

Comprendre les labels de finance durable

Crédits : FAIR, d'après les référentiels des labels ISR et Greenfin, le cahier des charges du label CIES et le règlement du label Finansol.



Thématic	Date de création	Promesse du label	Critères d'éligibilité	Type de produits concernés	Organisme gestionnaire	
 label finansol.	Finance à impact social/ finance solidaire	1997	Financement d'entreprises à fort impact social et environnemental	<ul style="list-style-type: none"> Heart icon: Financement d'activités à impact social (emploi, logement, solidarité internationale, transition écologique) Green heart icon: Exclusion de secteurs nuisibles pour l'homme et l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Livrets bancaires, fonds d'investissement, assurance-vie, titres de capital 	Association FAIR et audits annuels par le Comité du label Finansol composé de membres indépendants
	Finance responsable	2016	Une méthodologie d'investissement socialement responsable aboutissant à des résultats mesurables et concrets	<ul style="list-style-type: none"> Heart icon: Analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance) des actifs du fonds, transparence, engagement actionnarial Green heart icon: Exclusion de secteurs nuisibles pour l'homme et l'environnement 	Fonds d'investissement (OPCVM ou FIA)	Comité du label ISR (attribution pour 3 ans) et audits tous les ans, reconnu par le Ministère en charge des Finances
	Finance verte	2015	Investissement exclusivement dans des activités favorables à la transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> Green heart icon: Financement de la transition énergétique et écologique. Green heart icon: Exclusion de secteurs nuisibles pour l'homme et l'environnement 	Fonds d'investissement (OPCVM ou FIA)	Ministère de la Transition Écologique et audits tous les ans par certificateurs COFRAC
	Finance responsable appliquée à l'épargne salariale	2002	Une épargne salariale socialement responsable avec gouvernance partagée par les représentants des salariés	<ul style="list-style-type: none"> Heart icon: Prise en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) Green heart icon: Exclusion de secteurs nuisibles pour l'homme et l'environnement 	Fonds d'épargne salariale (FCPE et SICAV)	Interfédérale syndicale (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT) et ré-examen tous les 4 ans.